

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DES YVELINES COMMUNE DE MAREIL-LE-GUYON	COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Nombre de membres En exercice 11 Présents 9 Votants 11	L'AN DEUX MIL VINGT-ET-UN Le LUNDI 12 JUILLET à 18h30
Date de convocation : 07 juillet 2021 Date d'affichage : 21 juillet 2021	<p>Le Conseil municipal de la commune, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de : M. Michel LOMMIS</p> <p>Étaient présents : M. LOMMIS, M. LASKRI, M. PEREZ, M. VALTON, Mme REMION, Mme GUILLEMIN-LANNE, Mme MICHEL, M. JOUIN, Mme GOUSSON.</p> <p>Absents excusés : Mme SADOc (pouvoir à L. LASKRI), M. THIRANT (pouvoir à M. LOMMIS).</p> <p>Secrétaire de séance : Mme Alexandra REMION.</p>

La séance est ouverte à 18h35.

Secrétaire de séance : Alexandra REMION.

M. le Maire informe de deux pouvoirs :

Mme SADOc à M. LASKRI.

M. THIRANT à M. LOMMIS.

Ordre du jour de la séance du Conseil municipal du lundi 12 juillet 2021 :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 08 avril 2021
- CCCY : Demande de fonds de concours, remplacement du beffroi et électrification de la cloche de l'église Saint-Martin
- Recrutement d'un(e) étudiant(e) en CDD
- Décisions prises par le Maire
- Urbanisme
- Travaux
- Conseil départemental
- Communauté de communes Cœur d'Yvelines
- Syndicats intercommunaux
- Informations diverses.

Le compte-rendu de la séance du Conseil municipal du jeudi 08 avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR D'YVELINES : Demande de fonds de concours, remplacement du beffroi et électrification de la cloche de l'église Saint-Martin – Délibération 12-07-2021/19

M. le Maire précise que la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines ne donne pas suite aux demandes de fonds de concours relatives au remplacement des petits jeux et à la construction d'un garage entrepôt à la Maison du Village (Conseil municipal du 08 avril 2021).
En conséquence, il demande le fonds de concours exposé ci-dessous.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5214-16,

Vu la délibération du Conseil Communautaire 20-054 en date du 14 octobre 2020, approuvant l'ouverture d'un fonds de concours à destination des communes,

Considérant que la commune de Mareil-le-Guyon, souhaite restaurer l'église Saint-Martin / remplacement du beffroi et électrification de la cloche, et que dans ce cadre il est envisagé de demander un fonds de concours à Cœur d'Yvelines,

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement joint en annexe,

Entendu l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Article 1 : Décide de demander un fonds de concours à Cœur d'Yvelines en vue de participer au financement de la restauration de l'église Saint-Martin, remplacement du beffroi et électrification de la cloche à hauteur de 13 000 €.

Article 2 : Autorise le Maire à signer tout acte afférant à cette demande.

Article 3 : Précise que la recette sera inscrite à l'article 13251.

RECRUTEMENT D'UN(E) ÉTUDIANT(E) DURANT L'ÉTÉ 2021 – Délibération 12-07-2021/20

Dans l'intérêt de la préservation du patrimoine documentaire communal, M. le Maire souhaite poursuivre le classement des archives papier et numériques de la commune.

Il propose au Conseil municipal de recruter un(e) étudiant(e) sous contrat à durée déterminée afin d'assurer ces missions pour la période envisagée du 05 juillet 2021 au 29 juillet 2021 inclus.

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

AUTORISE le Maire à procéder à la signature du contrat à durée déterminée.

DIT que la dépense est inscrite au chapitre 12 du Budget primitif 2021.

DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE

Arrêté 2021/05 : Réglementation de la circulation RD13, en agglomération du 19 au 30 avril 2021, route de Chevreuse.

Arrêté 2021/06 : Réglementation de la circulation RD13, en agglomération du 19 au 30 avril 2021, route de Montfort.

Arrêté 2021/07 : Travaux de tirage d'un câble fibre optique effectués par l'entreprise CITY NETWORKS du 05 avril au 31 mai 2021 sur la RD191 et sur la commune.

Arrêté 2021/08 : Circulation sur une voie du Square de la Liberté jusqu'à l'arrêt de bus dénommé « La Place » du 17 mai au 31 décembre 2021 ; travaux des façades de l'église effectués par l'entreprise MPR.

Arrêté 2021/09 : Travaux sur accotement 10 rue de l'Hirondelle du 19 au 23 avril 2021.

Arrêté 2021/10 : Route départementale 191 barrée en agglomération à hauteur de l'église le 27 mai 2021 de 10 h à 15 h00 ; mise en place de plots GBA béton par l'entreprise MPR.

Arrêté 2021/11 : Nomination du régisseur titulaire et du régisseur suppléant.

Arrêté 2021/12 : Chaussée rétrécie Grande Rue (RD 191) à hauteur du numéro 3 ; travaux d'ouverture de fouille (terrassement et pose de borne) effectués par l'entreprise E RTP pour le compte d'ENEDIS du 28 mai au 15 juin 2021.

Arrêté 2021/13 : Travaux de tirage d'un câble fibre optique effectués par l'entreprise CITY NETWORKS du 1^{er} juin au 03 septembre 2021 sur la RD191 et sur la commune.

Arrêté 2021/14 : Stationnement autorisé à un camion de déménagement le 21 juin 2021 au 1 ruelle des Prés.

Arrêté 2021/15 : Chaussée rétrécie Grande Rue (RD 191) à hauteur du numéro 3 ; travaux d'ouverture de fouille (terrassement et pose de borne) effectués par l'entreprise E RTP pour le compte d'ENEDIS du 22 juin au 09 juillet 2021.

Arrêté 2021/16 : Circulation en alternat et interdiction de stationner RD 191, secteur en agglomération du 15 au 30 juillet 2021 ; travaux de purge en enrobé effectués par l'entreprise TOFFOLUTTI.

Urbanisme

- Présentation des dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme en cours d'instruction ou instruits depuis le 11 mars 2021. (Voir partie intégrante du compte-rendu du 12 juillet 2021).

Travaux (contrat rural, restauration du patrimoine historique, DETR, départemental de voiries).

* **rénovation des deux logements communaux :** les réserves mentionnées lors de la réception des travaux sont levées. Les travaux d'aménagement des intérieurs et du local technique de l'ex chaufferie sont en cours.

* **restauration de l'église :** les travaux entrepris le 17 mai portent sur la restauration de la charpente et de la couverture d'une part, les maçonneries et pierre de taille des façades nord et ouest d'autre part. Ces travaux se déroulent normalement, il est à noter des dégradations significatives de certaines pièces de charpente. La purge des maçonneries sur la façade nord a mis en évidence l'existence d'une fenêtre datant des années 1100, elle sera rénovée selon son origine. Des analyses sont en cours afin de conclure sur l'existence éventuelle d'une litre funéraire sur le pourtour extérieur de l'église. La restauration du beffroi sera entreprise courant octobre, les pièces de restauration sont en cours de fabrication en usine.

* **abri bus route de Chevreuse :** l'installation de cet abri a débuté vendredi 09 juillet.

* **renforcement de la voirie rue du bout de l'eau :** relevé topographique réalisé courant juin par un géomètre expert, sommes en attente de son rapport. Le parking « tennis » et l'allée conduisant aux logements communaux sont pris en compte dans l'étude.

- * **rénovation des petits jeux derrière l'école** : réfection du sol, des jeux sur ressort et remplacement complet de la grande structure. Installation prévue en septembre.
- * **nouveaux petits jeux au square de la liberté** : seront installés courant septembre en lieu et place des rosiers et de l'énorme Juniperus.

Conseil départemental des Yvelines.

- Note du 28 mai 2021 : information relative à la modernisation des armoires et contrôleurs de feux, pour un montant global de 150 000€ pour des opérations sur plusieurs communes, dont Mareil-le-Guyon concernant le carrefour sur l'axe RD 13.
- Note du 01 juillet 2021 : communication du dossier de demande de subvention au titre de la répartition entre les communes de moins de 10 000 habitants du produit des amendes de police. La subvention sollicitée peut concerner l'aménagement d'arrêts de transports en commun ou pour des travaux de sécurité routière aux abords des établissements scolaires et ceux fréquentés par des jeunes. Dossier à adresser avant le 1^{er} septembre 2021.

Communauté de communes Cœur d'Yvelines (CCCY)

- Conseil communautaire du 14 avril 2021 : compte de gestion et compte administratif 2020. Vote du budget primitif 2021, équilibré en recettes et dépenses en section de fonctionnement pour un montant de 30,86M€ et en section d'investissement pour un montant de 11,9M€. Les taux 2021 de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE=18,1%) et Taxe Foncière Non Bâti (3,05%) n'évoluent pas. Le taux de Taxe Enlèvement Ordures Ménagères (TEOM) évolue de 6,13 à 6,31% en 2021.
- Conseil communautaire du 07 juillet 2021 : vote de nombreuses demandes de fonds de concours pour différentes communes dont Mareil-le-Guyon : réfection de l'ex local chaufferie des logements communaux. Attribution du marché de fourniture de repas en liaison froide destinés à la restauration des villes qui composent Cœur d'Yvelines. Nomination de notre collègue Jean-Michel THIRANT en qualité de représentant au Syndicat Intercommunal d'Enlèvement et d'Élimination des Déchets (SIEED).
- Note du 31 mai 2021 : à la demande de la commission *Développement Économique et de l'Emploi*, chaque commune a procédé à l'inventaire des activités économiques existantes. Ce travail de collecte permettra de définir des pistes d'interventions concertées, dans un souci de cohérence et de répartition territoriale.

Syndicats intercommunaux.

SIVOS MBT : l'effectif pour la rentrée scolaire du 02 septembre 2021 est de 54 élèves. L'installation de la fibre à l'école est prévue le 13 juillet.

SIEED : note du 13 avril 2021 fixant la date de collecte des objets encombrants pour le second semestre pour la commune au **07/10/2021**. La collecte des **déchets végétaux** se terminera le lundi 06 décembre.

SITERR : note du 16 juin 2021 relative au transport scolaire assuré par le Circuit Spécial Scolaire « Beynes- Rambouillet ». Pour les élèves qui seront scolarisés à la rentrée 2021-2022 dans les établissements publics ou privés sous contrat du second degré à Rambouillet, un circuit spécial scolaire, coordonné par le SITERR dessert ces établissements. Pour faciliter les démarches à mener par les familles pour l'obtention de ce titre de transport SCOL'R, se rendre sur le portail internet ; <https://www.iledefrance-mobilites.fr/circuits-speciaux-scolaires>.

Informations diverses.

- **Préfet des Yvelines** : note du 07 mai portant modification des statuts du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, modification des articles relatifs à la composition et au rôle du bureau et à l'élection du Président.

- **Président du Sénat** : note du 02 juin portant sur les interrogations des élus concernant le plan de transformation mis en œuvre par la gendarmerie nationale. Désormais les demandes d'intervention sont centralisées vers le Centre Opérationnel de Renseignement de la Gendarmerie de Versailles qui engage les brigades de gestion des événements. Risque de perte de contact direct avec les brigades de rattachement lors de demandes d'intervention et du manque de connaissances du terrain de ces brigades de gestion.

- **Ministère de la transition écologique** : par courrier du 10 juin 2021, sur proposition du Directeur Général de Grand Paris Aménagement, le Ministre DECIDE : l'emprise appartenant à l'Etat, représentée par la parcelle cadastrée ZD n°9 (à droite du cimetière) d'une superficie totale cédée de 787m2, située sur le territoire de Mareil-le-Guyon est attribuée à la commune. L'aliénation de ladite parcelle sera effectuée par acte administratif moyennant le prix principal de 650€.

- **PNRHVC** : suite aux élections régionales et départementales de juin dernier, il convient d'élire un nouveau bureau et un nouveau président au cours d'une séance qui devrait se tenir le 29 septembre 2021.

- **Monsieur le Maire adresse ses remerciements** aux administrés sollicités pour la tenue des bureaux de vote lors des dernières élections régionales et départementales malgré le contexte sanitaire difficile.

- **Restaurant du Cœur et association Pierre Chaumet** : remerciements de ces deux associations pour le versement d'une subvention accordée pour l'année 2021.

- **Vandalisme** : courant de la semaine du 28 juin, des vitres ont été brisées volontairement sur les locaux de l'école et des logements communaux accessibles par l'aire du terrain de tennis et des petits jeux. **Il est vivement recommandé aux parents de surveiller étroitement leurs enfants lorsqu'ils fréquentent ce secteur, la municipalité ne saurait accepter de tels agissements.**

- **Entretien de la végétation** : il est rappelé la nécessité pour chaque administré de procéder à la taille des végétaux qui débordent sur la voirie communale. L'entretien de la commune ne dépend pas que de l'équipe municipale.

Tour de table

- P. Sadoc

- **Fondation du patrimoine** : à ce jour la collecte des dons s'élève à 5000 euros pour 29 donateurs. Le journal paroissial Agora a diffusé à l'occasion des fêtes de Pâques notre appel aux dons.

Nous travaillons sur

- la possibilité d'un évènement en septembre / octobre si les conditions sanitaires le permettent,
 - la rédaction d'un dossier spécifique destiné aux entreprises,
 - une approche médiatique innovante que nous espérons un peu plus rémunératrice pour notre église.
- **CCAS** : Les activités sont momentanément suspendues pour cause de la Covid-19.
- Réunion CCAS du 30 juin :
- participation financière pour un séjour de vacances destiné à un mareillois adulte handicapé,

- participation à la sortie prévue le 16 septembre organisée conjointement avec les communes de Neauphle-le-Vieux, Millemont et Galluis, destination Veules les Roses en Seine maritime.

- le 02 juillet, pour la 1^{ère} fois, nous avons participé au repas organisé par la commune de Neauphle-le-Vieux au Centre équestre des Fauvettes, ce repas est à la charge des convives et a pour but de créer du lien entre les résidents de nos villages.

* **Le bulletin municipal** « Le Petit Mareillois spécial budget » est sous presse, il sera distribué seconde quinzaine de juillet.

- N. Michel

- **VMLG** : Les activités VMLG ont repris le 9 juin. Le Forum se tiendra samedi 4 septembre de 10h à 17h à la Maison du Village, nous proposerons de nouvelles activités.

- L. Laskri

- **Fibre optique** : Le déploiement de la fibre n'a pas encore atteint 100% ; la route de la Garenne ainsi que deux secteurs de Cheval Mort ne sont pas desservis. Pour mémoire les dates indiquées par Yvelines Fibre sont des dates prévisionnelles. La commune ne gère pas les travaux de déploiement, pour toute information il convient de s'adresser directement à Yvelines Fibre.

L'ordre du jour étant épuisé, et les Conseillers municipaux n'ayant rien à ajouter, la séance est levée à 19h52.

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 12 JUILLET 2021
DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME EN COURS OU TRAITÉES DU 11 MARS 2021 AU 08 JUILLET 2021

Nom	Adresse Travaux	Type demande	Nature travaux	Date dépôt	Décision	Date décision
M. LEGRAND	2 impasse des Groux	DAAC sur PC2021	Garage	12/01/2021	Retrait DAACT	Attente permis modificatif
B. HIJAZI	6 impasse des Terres Fortes	PC	Extension maison	25/01/2021	Favorable	23/03/2021
R. GOUSSON	2 place du Château	DDACT sur PC modif. 2017	Ouverture fenêtres (aménagement gîte rural ; ancienne écurie)	26/01/2021	Contestation	30/03/2021
R. GOUSSON	2 place du Château	DAACT sur PC modif 2017	Ouverture fenêtres (aménagement gîte rural ; ancienne porcherie)	26/01/2021	Contestation	30/03/2021
N. PEREZ-CENIT	2 chemin du Gasoin	DP	Construction d'1 piscine	18/02/2021 Complété le 09/03/2021	Favorable	01/04/2021
S. LOZAY	3 rue des Sources	DP	Construction d'1 barbecue	25/03/2021	Favorable	23/04/2021
B. MICHEL	16 bis rue de l'Hirondelle	DDACT sur DP 20/Y13	Réfection toiture existante	04/03/2021	Non contestation	05/05/2021
M. LEGENDRE	2 rue de l'Hirondelle	DP	Remplacement du portail	08/04/2021	Favorable	29/04/2021
F. COURTAIS	5 Grande Rue	DP	Réparation mur + remplacement portail	26/04/2021	Favorable	19/05/2021
P. MICHEL	23 rue du Bout de l'Eau	DP	Changement portail et clôture	04/05/2021	Favorable	31/05/2021
A. MARCHAND	4 ruelle des Prés	DP	Construction d'1 piscine semi enterrée	06/05/2021	Favorable	31/05/2021
Mairie	32 Grande Rue	PC	Abri de jardin	11/05/2021 + 05/07/2021	-	-
FONCIER-EXPERTS	1 ruelle des Prés	CUa	Vente Ventosa	17/05/2021	Satisfait	14/06/2021
Me HERINGER	19 rue du Bout de l'Eau	CUa	Vente Garnier-Coutant	20/05/2021	Satisfait	14/06/2021
A-C. BUCCI	56 Grande Rue	PD	Démolition cabane de jardin	27/05/2021	Favorable	08/07/2021

L. LASKRI	26 rue du Bout de l'Eau	DP	Pose d'1 velux	31/05/2021	Favorable	18/06/2021
H. GRIMAUD	3 rue de Lettrée	DP	Pose de 2 velux	01/06/2021	Favorable	23/06/2021
SELAS NOTAIRES	48 Grande Rue	CUa	Vente SCI Agathimmo	01/06/2021	Satisfait	30/06/2021
R. GOUSSON	2 place du Château	PCMO	Ajout barres de défense + porte entrée (ancienne écurie)	10/06/2021	-	-
R. GOUSSON	2 place du Château	PCMO	Ajout barres de défense + porte entrée (ancienne porcherie)	10/06/2021	-	-
QUALIGEO EXPERT	4 Grande Rue	CUa	Vente Kogut	29/06/2021	-	-

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 12 JUILLET 2021

DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER AUXQUELLES LA COMMUNE N'A PAS DONNÉ SUITE.

- Vente VENTOSA à HEURTIER – 1 ruelle des Prés – 11 mai 2021.
- Vente GARNIER à COUTAND, POUILLET et ROIRAND – 19 rue du Bout de l'Eau – 20 mai 2021.
- Vente SCI AGATHIMMO à MOINE, ARNOL et FARNEAU – 48 Grande Rue – 02 juin 2021.